

CONVENTION DE MECENAT DE COMPETENCES

Entre les soussignés :

Entre l'association Auvergne-Rhône-Alpes Orientation, sise au ..., Représentée par xxxxxx

Ci-après dénommée le « **bénéficiaire**,

Et

L'entreprise xxxxx, statut, dont le siège social est au ..., Représentée par ..., fonction

Ci-après dénommée « **mécène** »,

Ci-après désignées communément les « Parties ».

Il a été arrêté et convenu ce qui suit :

Article 1 – Objet

Pour assurer la réalisation de la Mission, les parties ont convenu de la mise à disposition à titre gratuit de l'adhérent de l'Entité Mécène auprès de l'Entité Bénéficiaire, conformément aux articles 8241-2 et 8241-3 du Code du travail, et à l'esprit partenarial de la présente convention.

La présente convention a pour objet de définir les conditions de cette mise à disposition.

Article 2 – Projet

Article 3 – ENGAGEMENTS DE L'ENTREPRISE

Afin de soutenir le projet ci-dessus indiqué, la Société s'engage à :

verser à l'Association la somme de _____ €.

Cette somme sera versée selon l'échéancier suivant :

et/ou

La Société s'engage à prêter/donner à l'Association :

le matériel suivant :

et/ou

le local suivant :

et/ou le personnel suivant :

et/ou

_____ La Société s'engage à réaliser au profit de l'association la
prestation suivante: _____

Article 2 – Identification des bénévoles

xxxxxxxxx, salarié.e de l'Entité Mécène, réalisera la Mission sur son temps de travail, au bénéfice de l'Entité Bénéficiaire.

Article 3 – Nature de la Mission

La Mission consistera en l'apport d'une prestation d'accompagnement à l'Entité Bénéficiaire, par la réalisation d'une mission dont les tâches principales sont détaillées ci-dessous :

- Conseil en _____ concernant le programme de formation Coral Guardian Community proposé à ses bénéficiaires
- Formation _____
- Animation de communauté _____

Le montant de ce mécénat de compétences est estimé à ---- euros net.

Article 4 – Durée de la mission

La Mission débutera le xxxxxxxx et se terminera xxxxxxxx .

xxxxxxx consacrerá xxxx H/J de son temps de travail à la Mission.

La Mission pourra néanmoins être prolongée ou réduite avec l'accord de l'ensemble des parties..

Article 7 – Esprit partenarial

Compte tenu de l'esprit de générosité et d'entraide dans lequel est conclu la présente convention, de l'intérêt, pour l'Entité Mécène, qui ne réside pas dans l'économie réalisée en termes de salaires, charges sociales et frais professionnels mais dans le soutien à la résolution des défis sociaux et environnementaux ainsi que le développement de compétences des salariés, il est convenu que l'Entité Mécène conservera à sa charge la rémunération, les charges sociales y afférentes, les congés et les jours de repos, et ce sans remboursement aucun de l'Entité Bénéficiaire à l'Entité Mécène.

Article 8 – Conditions d'exécution de la Mission

8.1. Encadrement au sein de l'Entité Bénéficiaire

xxxxxxx aura pour interlocuteur, pour les activités visées ci-dessus, xxxxxxxx, Fonction qui lui donnera toutes les informations nécessaires à la bonne réalisation de sa Mission et lui apportera son soutien autant que de besoin.

8.3. Confidentialité et propriété des résultats et livrables

Les résultats et livrables réalisés par xxxxxxxxxx dans le cadre de la Mission seront la propriété de l'Entité Bénéficiaire qui pourra en disposer à sa convenance.

Article 10 – Régime fiscal

L'Entité Bénéficiaire reconnaît être habilitée à recevoir les dons et à remettre un reçu fiscal au bénéfice de l'Entité Mécène au titre du dispositif du mécénat prévu par l'article 238 bis du Code général des impôts.

L'Entité Bénéficiaire s'engage à faire parvenir à l'Entité Mécène le reçu fiscal afférent au don réalisé à son bénéfice.

Fait en deux exemplaires originaux,

POUR L'ENTITÉ BÉNÉFICIAIRE

Nom : xxxxxxx

Dûment habilité(e),

Titre : xxxx

Le xxxx à xxx ,

« Lu et approuvé »

Signature

POUR L'ENTITÉ MÉCÈNE

Nom : xxxx

Dûment habilité(e),

Titre : xxxx

Le xxxx à xxxx ,

« Lu et approuvé »

Signature